

## Que dit la loi?

---

En Suisse, la pratique des MGF est illégale (art. 124 du code pénal). Toutes les formes de MGF sont punies même si elles ont été pratiquées à l'étranger. Les peines encourues vont d'une amende jusqu'à dix ans d'emprisonnement.

Des conventions internationales dénoncent cette pratique. Dans certains pays d'origine, des lois interdisent les MGF.

Plus d'informations sous :  
[www.excision.ch](http://www.excision.ch)

## Que faire?

---

- > Vous avez déjà entendu parler de MGF dans votre famille?
- > Vous avez peur de rentrer dans votre pays d'origine pour des vacances?
- > Une amie se confie à vous?
- > Vous êtes un-e professionnel-le de la santé ou de l'éducation et vous êtes confronté-e à cette question?

**N'hésitez pas à contacter le Centre fribourgeois de santé sexuelle pour des conseils et un accompagnement en toute discrétion.**

## Centre fribourgeois de santé sexuelle CFSS

---

Rue de la Grand-Fontaine 50  
1700 Fribourg  
T 026 305 29 55  
[sante.sexuelle@fr.ch](mailto:sante.sexuelle@fr.ch)  
[www.fr.ch/cfss](http://www.fr.ch/cfss)

Avec le soutien du Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme IMR  
[integration@fr.ch](mailto:integration@fr.ch)  
[www.fr.ch/imr](http://www.fr.ch/imr)

  
ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG  
[WWW.FR.CH](http://WWW.FR.CH)

  
PIC  
PROGRAMME  
D'INTÉGRATION CANTONALE  
CANTON DE FRIBOURG



**Mutilations génitales  
féminines (MGF)**

---

## **Qu'est-ce qu'une mutilation génitale féminine MGF ?**

---

Il s'agit de l'ensemble des procédés impliquant une ablation totale ou partielle des organes génitaux féminins externes ou toute autre atteinte aux organes génitaux féminins sans raison médicale. D'autres termes peuvent aussi être utilisés.

## **Qui est concerné par les MGF ?**

---

Des filles et des femmes de tout âge, de tout milieu, originaires de différents pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie.

Les MGF touchent une femme sur trois sur le continent africain.

Aujourd'hui, par les flux migratoires, on retrouve des cas de MGF dans plusieurs pays européens, dont la Suisse.

## **Quelle est l'origine des MGF ?**

---

Cette pratique très ancienne est apparue bien avant toutes les religions actuelles. Traditionnellement, elle peut être effectuée pour appartenir à la société, obéir aux attentes du groupe ou atteindre un certain statut social.

Pourtant, contrairement à des croyances, aucune religion ne recommande la pratique des MGF. Les MGF n'augmentent pas la fécondité et peuvent même rendre les femmes stériles.

## **Quelles sont les conséquences ?**

---

Les MGF ont des conséquences graves qui interviennent à court et moyen terme.

Des femmes se plaignent de douleurs intenses, de saignements, de brûlures et d'infections. D'autres répercussions négatives peuvent intervenir lors d'un accouchement, de rapports sexuels ou sur le plan psychique.

**Les MGF mettent en danger  
la santé des filles et des femmes.**